DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2013

Délibération n° D-2013-513

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal :

le 08/11/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 22/11/2013

Effacement de réseaux sur la rue de la Mirandelle - Demande de participation financière auprès du CTER

Président:

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents:

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Madame Gaëlle MANGIN, Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Elsie COLAS

Excusés:

Madame Maryvonne ARDOUIN.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 novembre 2013

Délibération n° D-2013-513

Direction Espaces Publics

Effacement de réseaux sur la rue de la Mirandelle - Demande de participation financière auprès du CTER

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de l'aménagement de la rue de la Mirandelle, la Ville de Niort a sollicité l'ensemble des opérateurs de réseaux, par l'intermédiaire du CTER (Comité Technique d'Effacement des Réseaux), pour l'effacement des lignes aériennes situées dans l'emprise du projet entre le chemin des Vallées et la rue Annie Girardot. Le CTER a étudié ce dossier, éligible au titre du programme « Syndicat Environnement ».

Le résultat des estimatifs a précisé la nature des travaux à réaliser et le périmètre d'effacement de la tranche 1. Le montant prévisionnel des travaux est de :

	Coût total en Euros	Financement à la charge du SIEDS	Financement à la charge de France Télécom	Financement à la charge de la commune
Réseaux électriques	93 000	87 420	0	5 580
Réseaux téléphoniques*	7 595	0	6 768	827
Total	100 595	87 420	6 768	6 407

*N.B.: L'estimation téléphonique ne tient pas compte d'éventuels coûts en génie civil (à charge de la commune).

A réception de la présente délibération le CTER étudiera l'ensemble des demandes et proposera en fonction des critères définis, la liste des communes retenues pour bénéficier des aides.

Les crédits seront inscrits au budget 2014.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la réalisation de ces effacements, le programme de travaux, les montants prévisionnels, ses modalités de financement.
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à :
 - solliciter, auprès du CTER, les aides financières pour les montants estimés ci-dessus et pour la réalisation des études et travaux au titre du programme "Syndicat Environnement" 2014, la présente délibération valant engagement de la commune ;

- solliciter une aide financière auprès du SIEDS, pour le renouvellement des mâts d'éclairage public ;
- signer tout acte se rapportant à ce dossier.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 1

Pour Madame le Maire de Niort, **Geneviève GAILLARD** L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE